

Introduction

*Me voici dans la métropole du pays de Liège.
Il y a trop peu de temps que j'habite la capitale,
pour que vous puissiez exiger de moi un tableau de cette ville.
Pour bien juger, il faut voir par ses yeux, examiner, réfléchir.
Le premier coup d'œil nous induit souvent en erreur.*

Adrien-Joseph HAVÉ, 1786¹

Au XVIII^e siècle, la ville de Liège compte plus de trois cents demeures patriciennes. Aujourd'hui, le premier coup d'œil nous laisse, à bien y regarder, une petite centaine d'édifices, souvent abîmés, amputés, corrompus. Difficile de bien juger ! Les fragments bâtis constituent de précieux documents, certes, mais ils sont bien insuffisants pour comprendre pleinement l'architecture de l'habitation liégeoise. Par ailleurs, les documents matériels continuent à disparaître, en tout ou en partie. D'heureuses surprises s'offrent encore aux historiens et aux archéologues, mais trop souvent à l'occasion de malheureuses entreprises². Alors, tant bien que mal, souvent dans l'urgence, les chercheurs enregistrent les découvertes afin d'en assurer la transmission, avant leur disparition.

La recherche que nous présentons se construit sur la base d'un ensemble architectural dont il ne reste que quelques témoins matériels — la meilleure connaissance de l'ensemble visant aussi à la préservation des vestiges. Nous avons rassemblé dans un catalogue trois cent-douze demeures patriciennes. Si leurs occupants

¹ HAVÉ 1786, p. 183. Adrien Joseph Havé (1739-1817), homme de lettres et de loi français, auteur de nombreux écrits historiques ou juridiques, bibliophile et collectionneur, opposé aux destructions patrimoniales dans Reims durant la Révolution. *L'homme sans façon* relate le voyage de l'auteur, de Paris à Spa, durant l'année 1784. Hervé GUENOT, « Adrien Havé », *Dictionnaire des journalistes*, <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/391-adrien-have>, consultation en ligne, 30 juillet 2011.

² Les exemples ne manquent pas. Citons simplement, parmi les derniers en date : la découverte, rue Saint-Hubert ^[VH/H05] d'un corps de logis du début du XVI^e siècle, à l'arrière d'un ensemble patricien à entrée cochère à front de rue du début du XVII^e siècle. S'ils n'ont pu sauver les constructions, les archéologues et les historiens en ont gardé la mémoire par différentes études menées dans l'urgence. MORA-DIEU, PRAILLET & BASTIN 2004, p. 133-137 ; MORA-DIEU 2010, p. 19.

et la forme architecturale qu'elles prennent paraissent de prime abord d'une variété déconcertante, un critère de sélection a retenu tôt notre attention : l'entrée cochère. Qu'elle se positionne dans un corps de logis, se prolongeant en un passage cocher, ou qu'elle se place dans une muraille, s'ouvrant sur une cour d'entrée — les deux positions les plus fréquentes mais non les seules —, elle est apparue comme un élément architectural commun à un ensemble patricien répondant à une définition donnée. Ces demeures sont toutes comprises dans l'enceinte de la ville de Liège, qui s'est maintenue du XIII^e au XVIII^e siècle, et au-delà ; la Cité — territoire *intra muros* — constitue un ensemble urbain cohérent³.

Leur construction s'est échelonnée sur plusieurs siècles, mais toutes les demeures qui sont inscrites au catalogue sont habitées durant le XVIII^e siècle⁴, lequel est au centre de notre étude. Il s'agit d'une période particulièrement bien documentée dans les archives et l'abondance de la matière architecturale la distingue également, comme l'observe Étienne Hélin : « entre le bombardement de Boufflers (1691) et la Révolution, s'étend un siècle faste pour les constructions civiles liégeoises »⁵. Les boulets lancés sur la ville en 1691, par les troupes françaises menées par le maréchal de Boufflers, ont causé de solides dégâts. La reconstruction des maisons se réalise rapidement, parfois l'année même de leur démolition, en matériaux durs, selon les consignes strictes répétées par les prince-évêques. Louis Abry témoigne, en 1700 : « depuis le bombardement de l'an 1691, on peut dire qu'un quart de la ville est bâti tout à neuf, ayant été brûlé par les Français »⁶. Vers le milieu du XVIII^e siècle, un climat propice à la construction plane sur la ville. Le traité d'Aix-la-Chapelle annonce la paix en 1748, mettant fin à la guerre de

³ HÉLIN 1959a, p. 15-16.

⁴ Le lecteur ne s'étonnera donc pas de ne point trouver la mention de la totalité de l'énorme demeure construite par Jean Curtius au début du XVII^e siècle [RM/T01 et A]. La partie la plus ostentatoire de l'ensemble, donnant sur la Meuse, est en effet occupée par le Mont de Piété peu de temps après sa construction et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. De même, les grandes auberges à entrée cochère sont parfois signalées, mais non reprises au catalogue.

⁵ HÉLIN 1993 [1981], p. 104.

⁶ ABRY 1866 [1700], p. 296. Louis Abry (Liège, 1643-1720), peintre héraldique et généalogiste fécond, auteur du *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liège*, publié en 1720 par l'avocat Loyens, et de recueils similaires, continués par son fils Simon-Joseph, sur les échevins, les membres du Conseil ordinaire et les commissaires de la Cité. Restés inédits et de qualité variable, ceux-ci furent publiés ou servirent de base à d'importants travaux originaux à l'initiative de la Société des Bibliophiles liégeois. Celle-ci publia aussi, dès 1867, ses *Hommes illustres de la nation liégeoise*. De nombreux manuscrits de sa main reposent dans des dépôts publics (AEL, BUC) ou des collections privées (Warfusée, Bommershoven...).

succession d'Autriche, entre 1740 et 1748 — qui avait pris les hauteurs de Liège, Rocourt, comme champ de bataille en 1746. À partir des années 1750, une vague d'anoblissements de Liégeois, par l'Électeur de Bavière, vicaire de l'Empire, d'abord, puis par le comte de Zeyll, jointe à l'obtention de belles charges publiques rémunératrices, s'avèrent favorables à l'édification de grandes maisons. Daniel Droixhe observe pour la même période des changements dans la littérature et son aspect matériel, comme l'ornementation du livre : « est-ce en vertu d'une illusion d'optique, d'un mirage des chiffres, que le climat moral et intellectuel du Liégeois paraît s'éclaircir à partir de l'année 1750 ? »⁷. La fin du siècle montrera au contraire un sérieux revirement en matière architecturale, exprimé dans les propos du peintre Lovinfosse, en 1796 : « Les beaux arts sont plus que tout le reste absolument nuls depuis près de sept ans, que, par conséquent, l'artiste qui n'est qu'artiste et n'a pas d'autres ressources est le plus malheureux des êtres de ce temps (...). Je suis peintre et depuis 1789, je n'ai pas gagné 100 louis »⁸. Étienne Hélin considère que « les particuliers n'éprouveront guère le besoin de construire durant les vingt années de l'annexion à la France »⁹.

Il serait illusoire et peu profitable de vouloir aborder l'architecture liégeoise du XVIII^e siècle sans regarder ce qui se pratique en France au même moment. L'influence française — plus précisément parisienne — sur Liège n'est plus à démontrer : de nombreux auteurs en ont exploré diverses facettes¹⁰. Les liens avec la France sont multiples et variés — politiques, économiques, culturels... — et imprègnent peu ou prou la société liégeoise. Cependant, sous divers points de vue, nous sommes tiraillés entre la France et le Saint-Empire, ce qui alimente le propos de visiteurs de la ville au XVIII^e siècle. Conditionnés par une appartenance politique, sociale, culturelle, par les

⁷ DROIXHE 2007, p. 43.

⁸ Cité dans KAIRIS & LAFFINEUR 2009, p. 121. L'extrait provient d'une lettre que le peintre adresse à l'administration du département de l'Ourthe pour se plaindre du dénuement dans lequel il est plongé.

⁹ HÉLIN 1993 [1971a], p. 166.

Objectons à cela que Dirk Van de Vijver a notablement montré toute la richesse de l'architecture des Pays-Bas méridionaux et de la principauté de Liège durant de la période française, de 1792 à 1815. Son propos s'inscrivait dans un cadre chronologique plus vaste : de 1750 à 1830. VAN DE VIJVER 2000.

¹⁰ Par exemple, Daniel Droixhe, Carmélia Opsomer, Daniel Jozic et Pierre-Marie Gason en ont montré l'influence littéraire, Renée Doize, François Souchal, Paul-Christian Hautecler, Maurice Lorenzi et Bernard Wodon, en ont relevé de nombreux exemples architecturaux, etc.

raisons d'un voyage, la façon dont on les reçoit..., les auteurs donnent des visions très personnelles, mais leurs propos n'en restent pas moins éloquents.

Gardant la mémoire du bombardement français, certains voient une prédilection des Liégeois pour l'Empire. Jean-Baptiste Christyn¹¹ explique, en 1697 : « Les François ont eu pendant quelque tems cette Ville en leur disposition, & ils avoient une garnison dans la citadelle, qu'ils ont depuis abandonnée. Liège s'étant ensuite déclarée contre la France, fut bombardée par les François qui y firent assez de dommage ; nonobstant cela elle a toujours tenu le parti des Alliez, & malgré toutes les briques de la France, la principauté de Liège a été déférée par élection au Sérénissime Prince Clément de Bavière qui en est aujourd'hui Evêque et Prince »¹². L'officier français, Franquet, ne s'y sent pas le bienvenu, en 1748 : « Les habitants n'y souffrent les François qu'autant qu'ils leur apportent beaucoup d'argent, ils se souviennent encore du bombardement fait en 1691 par Mr le Maréchal de Boufflers ; ils sont plus attachés aux Allemands qu'aux François »¹³.

D'autres, plus nombreux, témoignent de l'attachement inconditionnel à la France. « Le Liégeois est né bienfaisant, hospitalier, facile dans le commerce de la vie, porté d'inclination à rechercher le François et à lui ouvrir sa bourse. (...) Ils ne s'ouvrent cependant pas autant avec les Allemands. Ils les trouvent trop entichés de leurs diplômes. Le François plus insinuant leur plaît davantage par ses formes »¹⁴, explique Jolivet¹⁵. Auteur d'un poème sur Liège, le chevalier de Guérineau de Saint-Péravi¹⁶

¹¹ L'auteur principal de l'édition *princeps* des *Délices des Pays-Bas*, Jean-Baptiste Christyn (1659-1707), est un conseiller de Brabant, fils du chancelier du même nom. DOUXCHAMPS 2011, p. 18-22.

¹² CHRISTYN 1697, p. 450-451.

¹³ FRANQUET 1748 [éd. E. Hublard 1900], p. 182-183. Brigadier des ingénieurs de l'armée française, Franquet a tenu, de 1741 à 1748, un journal de la campagne de Louis XV dans les Pays-Bas, dont le manuscrit couvrant les années 1745 à 1748 est conservé à la Bibliothèque royale. La description de son retour en fin de campagne, du 6 août au 10 septembre 1748, de Maestricht à Liège en passant par Spa et Chaudfontaine, a été publié par E. HUBLARD dans *BSBL*, t. 6, 1900-1903, p. 165-184.

¹⁴ JOLIVET 1783 [éd. Freson 1896], p. 210.

¹⁵ M.-Nicolas Jolivet est secrétaire du marquis de Sainte-Croix, ministre plénipotentiaire de France à Liège. MAGNETTE 1911, p. 277.

¹⁶ Jean-Nicolas-Marcelin Guérineau, [dit *le chevalier*] de Saint-Péravi (Janville 1735 – Liège 1789), gentilhomme désargenté, fils d'un avocat et conseiller du Roi, journaliste et poète à Paris, puis à Liège où il vient vers 1778. Orateur de la Société d'Émulation à ses débuts, il publia à Liège, en 1783 et 1784 un *Journal en vers avec des notes en prose*, sous le titre *Le poète voyageur et impartial* et diverses pièces de circonstance. Voir DE VILLENFAGNE 1810, p. 52-57 et BECDELÈVRE 1837, II, p. 491-493.

versifie : « Quoi qu'on ignore encore tous les raffinements, dans ce coin d'unions les mœurs sont plus françaises qu'en tout autre pays des cercles allemands (...) de nos modes qu'il convoitise, il fait son objet principal »¹⁷. L'allemand, Georg Forster¹⁸, écrit que « les Liégeois ne peuvent nier leur sang français ; ils sont aussi légers et aussi gais, aussi accueillants, doués comme eux d'une politesse, je dirais volontiers inné »¹⁹.

D'autres encore hésitent, comme de Lille²⁰ : « On y mange presque toujours à la Française, c'est-à-dire proprement, & on y boit à l'Allemande »²¹. Le Parisien, Michel Deschamps²², ne se prononce pas : « le caractère de la nation est assez difficile à dépeindre ; il paroît tenir de ceux des différents peuples dont il est environné de tous côtés. L'extrême vivacité des uns, le phlegme des autres, semblent désigner des personnes de différents climats »²³. L'incertitude de l'auteur exprime bien la position de Liège, au carrefour des cultures²⁴.

Reste qu'« en matière d'architecture, la cour liégeoise montre, comme les autres cours d'Europe, une nette prédilection pour la France »²⁵, écrit Dirk Van de Vijver,

¹⁷ GUÉRINEAU DE SAINT-PÉRAVI 1783-1784 [éd. Magnette 1911], p. 296.

¹⁸ Après avoir participé avec son père à la seconde expédition de Cook, dans l'océan Pacifique, de 1772 à 1775, Georg Forster enseigne l'histoire naturelle à Cassel et à Vilna, avant de devenir bibliothécaire de l'électeur de Mayence. En 1790, il entreprend un voyage à travers le Bas-Rhin, les Pays-Bas autrichiens, la Hollande, l'Angleterre et le nord-est de la France. Le 4 avril 1790, il se trouve à Liège. HANSAY 1902, p. 63-65.

¹⁹ FORSTER 1790 [éd. Hansay 1902], p. 67.

²⁰ De Lille, médecin ou charlatan (selon le regard porté), actif à Liège et auteur de plusieurs opuscules, surtout connu pour l'animosité que lui portait le baron de Walef. DE BECDELIEVRE, 1836-1837, II, p. 361-362 ; FLORKIN & KELECOM, 1996, I, p. 287-291.

²¹ DE LILLE 1735, p. 44.

²² Parisien de naissance, Michel Deschamps occupe dix-huit ans durant les fonctions de secrétaire particulier du comte de Flavigny, ministre plénipotentiaire. Accompagné de Deschamps, le comte est envoyé à Liège par la cour de France pour tenter de favoriser la candidature de Velbruck à la succession du prince-évêque Charles d'Oultremont. CAPITAINE 1867, Préface non paginée.

²³ DESCHAMPS 1867 [1785], p. 5.

²⁴ En matière commerciale, Bruno Demoulin illustre la position centrale de la ville dans les échanges de divers produits — et à travers le matériel se diffuse assurément le culturel — : « Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les importations liégeoises consistaient en vin de Champagne, de l'Orléanais, de Bourgogne et du Bordelais réexportés en partie vers l'Allemagne et la Hollande, auxquels s'ajoutaient sel blanc lorrain, grains, sucres, fer blanc de Nancy, meubles et livres de Paris, glaces, faïences, porcelaines et produits de luxe. Liège servait par ailleurs d'entrepôt pour les marchandises fines venant de Hollande et d'Allemagne et destinées au marché français : laines, drogueries, épices, tabacs des Provinces-Unies, bois, cuirs, peaux d'Europe du Nord, chevaux de Westphalie, selles, bottes... ». DEMOULIN 2002, p. 110.

²⁵ VAN DE VIJVER 2003-2005, p. 76. L'historien de l'architecture n'omet cependant pas les diverses influences qui animent Liège : les goûts d'une cour souvent germanique, les goûts anglais et

lequel a consacré sa thèse de doctorat au sujet : *Les relations franco-belges dans l'architecture des Pays-Bas méridionaux, 1750-1830*²⁶. La saveur française rayonne en effet dans toute l'Europe du Siècle des Lumières, de l'Espagne à la Russie, et de la Scandinavie au Sud de l'Italie. L'esprit français se manifeste déjà dans l'architecture liégeoise par petites touches dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Puis, les édifices qui se lèvent, ou se relèvent, après le bombardement de la ville par les troupes de Louis XIV seront, paradoxalement, de plus en plus imprégnés du goût français, et l'inclination ne fera que se renforcer au fil du siècle. L'influence des autres voisins, plus ou moins proches, n'est pas négligeable pour autant : l'Empire germanique, dont Liège est un fief, d'autant plus proche que de nombreux princes-évêques en sont issus ; notre voisine hollandaise avec laquelle nous faisons grand commerce ; l'Angleterre, présente à Liège dans le célèbre collège des jésuites anglais, à Spa²⁷ où les curistes passent quelques mois en alternance avec la location de maisons dans la Cité ; l'Italie aussi, surtout présente en matière architecturale... Mais notre recherche est partielle et nous ne pourrions approfondir ces apports.

L'influence *a priori* la plus prégnante a été retenue, car elle est aussi celle de la langue qui structure pensée et matérialité, société et architecture. Au XVIII^e siècle à Liège, le patriciat parle et écrit en français. « On parle à Liège, et en Isle de Liège, à la Française ; mais Outre-Meuse, on tire sur l'Ardennois quelque peu »²⁸, exprime Mathieu Brouerius van Nidek vers 1705. Dans les *Délices du Païs de Liège*, Pierre-Lambert Saumery²⁹, est plus explicite :

J'épargnerois la vérité si j'avançois qu'on parle à Liège la langue française dans sa pureté. J'ose néanmoins assurer qu'on la parle moins mal qu'en plusieurs grandes villes de

hollandais qui se manifestent par exemple, à la fin du XVIII^e siècle, dans la conception des jardins, et l'Italie (voir sur le sujet VAN DE VIJVER 2002).

²⁶ VAN DE VIJVER 2000. Voir encore : VAN DE VIJVER 2002 ; 2003-2005 ; 2006 ; 2009.

²⁷ DROIXHE 2007, p. 31.

²⁸ BROUERIUS VAN NIDEK 1705 [éd. Halkin 1948], p. 81. Mathieu Brouerius Van Nidek (Sedan, 1677 – Amsterdam, 1743), est un écrivain hollandais « auquel ses multiples travaux scientifiques ont valu une solide réputation d'épigraphiste et d'archéologue ». Il fait des études de droit à Leyde, et exerce le métier d'avocat à Amsterdam. HALKIN L. 1948, p. 9.

²⁹ Publié entre 1738 et 1744, *Délices du Païs de Liège* (...) est attribué au français de naissance, Pierre-Lambert [de] Saumery, dont il est admis aujourd'hui qu'il n'a pas été le seul à tenir la plume. D'après Gobert, Saumery aurait amplement été assisté dans ses notices par le bourgmestre Louvrex et le baron de Crassier, dont il vante par ailleurs les goûts en matière artistique et architecturale. GOBERT 1924-1929, v, p. 280-281. Voir aussi DE THEUX 1861 et MARÉCHAL 2010, p. 8-10.

*France, & beaucoup mieux que dans la plupart des provinces de ce royaume. (...) Elle est successivement perfectionnée, & se perfectionne tous les jours à Liège comme en France*³⁰.

Pour la grande majorité de la population, si elle maîtrise au moins un peu la langue française, le wallon reste sans doute la langue maternelle : « Qu'on ne s'imagine pourtant pas que la populace de Liège parle françois. Son langage n'est qu'un patois gaulois, tel que le valon ; mais si défiguré, que les François n'en comprennent que peu de mots »³¹ ; ou, selon les termes du voyageur allemand Georg Forster : « Le commun peuple parle une espèce de jargon connu sous le nom de dialecte wallon »³². Pierre-Lambert de Saumery, s'il semble déprécier le dialecte local, reconnaît cependant la valeur d'une littérature wallonne très en vogue et qui revient en force à la fin du XVIII^e siècle — peut-être en réaction à la prépondérance plus grande de la langue française, peut-être aussi dans la mouvance du goût du pittoresque et du retour aux sources... :

*Il faut convenir que certains ouvrages d'esprit comme sonnets, épigrammes, madrigaux, satires, les bons mots & les saillies en ce patois sont d'une délicatesse, & d'une énergie qu'il seroit difficile de rendre en une autre langue & surtout en françois*³³.

Dans les documents étudiés — nous arrêtant plus spécifiquement aux termes liés de près ou de loin à l'architecture —, nous observerons au fil du siècle une modification de la langue, qui tend de plus en plus à s'accorder aux usages des dictionnaires français³⁴, et la disparition des quelques mots wallons que l'on y rencontrait³⁵.

³⁰ SAUMERY 1738-1744, I, p. 80-81.

³¹ *Ibid.*

³² FORSTER 1790 [éd. Hansay 1902], p. 63-76.

³³ SAUMERY 1738-1744, I, p. 80-81.

³⁴ On rencontre couramment, dans nos bibliothèques, les dictionnaires en usage commun en France, notamment : FURETIÈRE 1690, *Dictionnaire de l'Académie française* 1694 et *Dictionnaire de Trévoux* 1771 [1^{ère} éd. 1704].

³⁵ Les définitions de *septante* et *nonante* données dans le premier dictionnaire wallon liégeois, publié en 1787 par Cambresier, sont un autre témoignage des usages changeants : « septante : adjectif numéral de tout genre, nombre composé de sept dixaines, il n'est guere d'usage, on dit mieux, soixante & dix » et « nonante : adjectif numéral de t. g. Nombre composé de neuf dixaines, on se sert de ce terme dans l'arithmétique ; mais dans le discours ordinaire, on dit, quatre-vingt-dix ». CAMBRESIER 1787, p. 126, 165. M. R. J. H. Cambresier, prêtre du diocèse de Liège, que l'on croit originaire de Chênée où florissait une famille de ce nom. On lui doit le premier travail philologique

La prédilection architecturale pour la France se traduit clairement par « le choix des princes pour des architectes français » ou pour « des architectes de formation française »³⁶. Cela conduit les concepteurs en France, pour s'y former par l'observation ou l'apprentissage, et cela mène à la diffusion des modèles français, à travers planches et traités d'architecture³⁷. Ces nombreux ouvrages constituent effectivement des vecteurs de diffusion importants du goût nouveau à Liège. Ils manifestent leur autorité non seulement sur les ouvrages écrits et publiés dans la Cité³⁸, mais encore sur l'architecture bâtie, et particulièrement sur l'architecture civile privée patricienne, car la cour donne le ton³⁹. D'aucun regretterons sans doute que la maison du prince — le « palais » — ait été écarté de notre recherche. Remarquable sujet d'étude : son architecture, et l'organisation intérieure de ses aménagements du XVIII^e siècle, annoncent de belles perspectives⁴⁰. Mais ce sujet implique notamment des notions de vie de cour et de protocole qui exigent d'autres approches encore. Nous espérons que les bases posées par notre étude permettront d'autres lectures de cet édifice, et des mises en parallèle avec les demeures patriciennes.

Nous avons choisi d'approfondir le vecteur de diffusion que représente le modèle d'architecture des planches et traités français, dont l'influence se marque clairement dans la composition des façades, dans les éléments de décors des dehors et des dedans... Nous verrons comment elle se montre dans l'organisation spatiale des espaces de vie de ces riches demeures. Lorsque nous évoquons le modèle français, il s'agit plus précisément du modèle parisien. C'est à l'aune de celui-ci que nous nous mesurerons.

publié sur l'idiome liégeois. Voir la brève notice d'Ulysse Capitaine dans la *Biographie nationale*, III, 1872, p. 273.

³⁶ VAN DE VIJVER 2003-2005, p.76.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Alexandre Carront se présente, sur la page de titre de ses ouvrages, comme « Mathématicien, Ingénieur, Arpenteur & Mesureur par permission de S. S. Eminence ». Il est l'auteur d'un nombre important de livres, la plupart composés à partir de traités français. Voir VAN DE VIJVER 2006 ; ID. 2008 ; ID. 2009.

³⁹ VAN DE VIJVER 2003-2005, p. 76.

⁴⁰ La dernière publication en date sur le palais annonce toute la richesse des sources qu'il reste à explorer pour la période qui nous intéresse : *Liège et le palais* 2008 ; voir en particulier l'article de Pierre-Yves Kairis sur les aménagements des XVII^e et XVIII^e siècles.

Il nous a tenu à cœur de pénétrer dans les habitations du XVIII^e siècle et d'observer la façon dont s'organisent les espaces car, pour peu qu'on s'y introduise, les maisons retracent des morceaux d'existence, des façons de vivre, apprennent à mieux concevoir une architecture qui toujours dévoile la trace de son occupant. Par ailleurs, étudier l'organisation intérieure mène d'entrée de jeu à aborder une notion que les Français ont éminemment développée et ce, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : la distribution. Il s'agit d'une préoccupation qui se traduit dès lors généreusement dans les traités d'architecture. La distribution est aussi un élément composant l'architecture qui a des interactions avec chaque élément du bâti. On trouve des corrélations entre la distribution et le gros-œuvre, c'est-à-dire tous les éléments qui composent la structure de l'édifice, des fondations à la charpente et sa couverture ; entre la distribution et le second-œuvre, qui ferme le bâtiment et le parachève, du sol au plafond ; entre la distribution et les techniques spéciales, le sanitaire, le chauffage et l'éclairage. On pourrait multiplier les exemples à l'envi.

Si le goût français est prépondérant à Liège, le risque était grand pour notre étude d'appliquer d'emblée une vision de l'architecture française sur Liège. Cela aurait nécessairement gommé les éventuelles spécificités locales. Dès lors, nous avons avant tout centré notre analyse sur les demeures patriciennes liégeoises, avant d'aborder, assez tard dans l'exposé — à l'exception d'une mise en bouche sur la définition de l'*hôtel* —, la théorie de l'architecture en France, puis de mettre en parallèle les deux conceptions.

Les sources et les travaux

Dans le même esprit, et pour affermir l'objectivité dont il convient d'être animé avant de proposer des interprétations historiques et architecturales, la première place a été accordée aux sources primaires. Nous avons aussi tenté de réunir des documents variés afin d'élargir le champ de vision : les récits et appréciations des visiteurs de la Cité au XVIII^e siècle, les correspondances et notes prises par les protagonistes de l'histoire, les ouvrages techniques, touchant différents aspects de la construction, la littérature, quand le hasard était propice, etc.

La part belle a été donnée aux descriptions d'édifices, sous diverses formes. Les documents figurant la demeure patricienne de la Cité se sont révélés très rares pour l'Ancien Régime⁴¹ : seules trois vues en plans⁴², et quelques dessins d'élévations et de détails, nous sont parvenus. Aussi avons-nous privilégié les nombreuses sources textuelles permettant d'obtenir une vision la plus fidèle possible de l'organisation intérieure de ces maisons : inventaires mobiliers, procès verbaux de vente, devis et conditions de construction, ventes publiques... Nous proposons des restitutions en plan de quelques-uns des édifices du catalogue, à partir des descriptions littéraires étudiées croisées avec des documents graphiques des XIX^e et XX^e siècle⁴³. Pour affiner les hypothèses, l'iconographie de l'Ancien Régime — dessins, gravures, peinture, vues de la ville... — et les photographies anciennes et récentes⁴⁴, furent d'un apport inestimable. Réalisées avec beaucoup de rigueur et de prudence, nos restitutions n'en restent pas moins hypothétiques et sujettes à caution. Seule une étude historique approfondie,

⁴¹ Plusieurs témoignages du XVIII^e siècle attestent de la réalisation quasi systématique de plans lors de la construction ou de la transformation d'un édifice. La disparition des plans et dessins s'explique par des raisons identiques et bien connues à celles de la perte d'une majorité de sources textuelles. Mais, elle s'explique aussi par la qualité graphique de ces documents, qui étaient exposés dans certaines maisons (p.e. [C/ND04]), et qui aujourd'hui intègrent certainement des collections privées. Par exemple, Théodore Gobert affirme que Joseph Demarteau, neveu Pierre-Joseph Lemille, fabricant d'armes, lequel avait acheté l'hôtel de Hayme de Bomal [RM/T08] en 1858, « possédait dans sa collection, les plans de l'hôtel, émané par l'architecte Barthélemy Digneffe ». Mais il y a encore d'heureuses surprises, comme celle de la découverte, par Agnès Celentin, de dessins originaux de parties de la maison de Jean Guillaume Clercx [I/M23], dans les papiers des derniers propriétaires, avant la mise en vente de l'immeuble en 2008.

⁴² Il s'agit de trois vues en plan de rez-de-chaussée : celle de l'architecte Étienne Fayn (nous n'avons pu déterminer s'il s'agissait du père ou du fils), 1771, pour la maison familiale des barons de Selys Longchamps [RM/JB03] (ann. 10.23) ; celle de Jean-Joseph Couven, s.d., pour la maison du comte de Horion [C/ND07] (ann. 10.16) ; celle des communs de la maison Clercx, 1767 [I/M23] (ann. 10.20).

⁴³ Le fonds des permis de bâtir conservé aux Archives de la Ville de Liège s'est révélé très riche. Il est constitué des dossiers à partir de 1879, date à laquelle la procédure de demande de permis fut obligatoire. Nous avons consulté plus de trois mille dossiers, et la recherche est loin d'être achevée dans ce riche ensemble. De nombreux plans d'édifices du catalogue sont encore en attente dans le dépôt.

Deux édifices ont fait l'objet d'un relevé architectural par nos soins : la maison du chanoine Baral [I/R01] et la maison Clercx [I/M23] ; avec l'aide d'Agnès Celentin pour ce dernier.

⁴⁴ De très beaux fonds de photographies illustrent l'architecture liégeoise : la photothèque de l'IRPA ; le fonds de photographie du Musée de la Vie wallonne ; les photographies des dossiers de classement, ainsi que celle de l'ancien Musée d'architecture, conservées aujourd'hui aux archives de la Commission des monuments, sites et fouilles ; le fonds Gustave Rhul conservé aux Collections artistiques de l'Université de Liège ; le fonds Tonelle et celui de cartes postales, conservés au GAR (Faculté d'architecture ULg) ; les milliers de photographies rassemblées par Jean Francotte, ancien architecte de la Ville de Liège ; les cartes postales et photographies rassemblées par Francis Tourneur, pour l'asbl Pierres & Marbres, etc.

doublée de l'apport de l'archéologie du bâti, pour les quelques édifices encore existants, permettraient de cautionner les hypothèses proposées.

Le parcellaire⁴⁵ ancien a également été d'un grand secours pour pallier la rareté des plans⁴⁶. Conjointement à la restitution des édifices, nous avons reconstitué un plan parcellaire de la Cité dans son état prérévolutionnaire (voir fin de cat.). Le premier plan parcellaire de Liège, achevé en 1812, a été la base de la réalisation du document⁴⁷. Il s'agit d'un cadastre des propriétés foncières de la ville *intra muros*, selon une division administrative — les quartiers — mis en place sous le régime français. L'urbanisme de la Cité a peu changé entre 1789 et 1812, mais la ville a perdu quelques édifices religieux : la cathédrale, bon nombre de ses églises paroissiales et plusieurs couvents. Étienne Hélin certifie qu'« il faut donc tenir pour assuré » que cet ensemble de dix-sept cartes⁴⁸ à l'échelle 1/1000^e « reproduit des tracés qui remontent pour le moins à la fin de l'Ancien Régime »⁴⁹. Notre restitution parcellaire a été complétée à l'aide de plans du XVIII^e siècle représentant la ville, en tout ou en partie, et du cadastre de 1827.

Le document cartographique a non seulement permis d'appréhender la composition bâtie de demeures dont la parcelle reste l'unique témoin de leur existence, mais encore de localiser les maisons du catalogue. À côté des restitutions, la mise en contexte topographique des habitations pose « les jalons d'une histoire événementielle

⁴⁵ La parcelle est « la portion de terrain lotie d'une maison (en un ou plusieurs corps de logis) appartenant à un seul propriétaire ». CHASTEL & ALII 1977, p. 38.

⁴⁶ Sur la cartographie historique, et en guise de remarquable exemple de méthode, nous renvoyons à l'étude sur le quartier des Halles à Paris, menée par une équipe réunie autour d'André Chastel, composée de Françoise Boudon, Françoise Hamon & Hélène Couzy : CHASTEL & ALII 1977. Pour une vision à l'échelle de la ville, notons l'étude de COQUERY 1998, dont les p. 181-228 sont consacrées à l'implantation des hôtels parisiens et à la mobilité de l'aristocratie dans la ville.

⁴⁷ Sur l'établissement des plans parcellaires liégeois, voir HÉLIN 1962b et la bibliographie proposée ; HANNES 1967.

⁴⁸ Une dix-huitième carte, figurant la moitié nord de l'île, est « depuis longtemps perdue » constate Étienne Hélin en 1962. L'historien a consulté ces documents alors conservés au Service de l'Urbanisme de Liège. Aujourd'hui, ils sont introuvables et, semble-t-il, inconnus ! Nous nous sommes renseignée auprès d'autres administrations, dont la Région wallonne et l'Administration du Cadastre, mais sans succès. Geneviève Coura, historienne au Service de l'Archéologie en Wallonie nous a confirmé — elle a mené la même recherche — la disparition effective de ces plans. Grâce à une campagne photographique menée par l'IRPA en 1956, nous disposons de dix-sept clichés en noir et blanc. Si ce sauvetage est une vraie bénédiction pour l'historien, les clichés rendent quelques fois la distinction entre le bâti aquarellé et le parcellaire laissé nu sur le papier, illisible. La « clarté » des documents dont Étienne Hélin admirait qu'elle permette aisément l'identification du moindre immeuble est malheureusement corrompue.

⁴⁹ HÉLIN 1962b, p. 594.

de l'architecture urbaine »⁵⁰. Étienne Hélin relève que « les historiens apprécient, dans le relevé topographique, la possibilité de procéder à d'instructifs recoupements. Il leur restitue au surplus une image fidèle de l'habitat urbain dont l'étude nous paraît primordiale pour la description de la société liégeoise »⁵¹. En effet, le relevé topographique ouvre à de multiples pistes de recherche et de réflexion sur l'architecture et surtout, à travers elle, sur les habitants de ces maisons. Les sources et leur interprétation nous ont offert une véritable rencontre avec les personnages qui ont habité, possédé, loué, conçu... les demeures⁵², de même que les nombreux travaux dédiés à la connaissance des habitants de Liège⁵³.

A côté des sources premières, de nombreux travaux sur l'histoire et l'architecture de Liège ont été forts appréciés. Plusieurs de ces études furent menées en réaction à des vagues de démolition sans nuances, dont on relève deux phases marquantes : la charnière des XIX^e et XX^e siècle, et les décennies de 1960 et 1970. Comme l'effet d'un balancier, vers 1900, les démolitions d'un patrimoine architectural rare côtoient des restaurations exacerbées de témoins devenant bien seuls. Dans cette

⁵⁰ CHASTEL & ALII 1977, p. 67.

⁵¹ HÉLIN 1961b, p. 122.

⁵² Dans les sources, notons particulièrement les documents administratifs à l'échelle de la ville, dont la capitation, « impôt direct et personnel levé sur chaque individu en tant que tel » (HÉLIN 1961b, p. 31). Elle donne des informations personnelles et autorise très souvent le repérage topographique. Les recensements de population sous le régime français (notamment 1800, 1808, 1815) ont permis d'affiner le repérage des édifices, et de montrer une image contrastée des habitants des demeures étudiées après la révolution. Sur la capitation et les documents fiscaux de l'Ancien Régime, voir particulièrement les travaux d'Étienne HÉLIN (1952b, 1958, 1959b, 1961a, 1961b, 1962a, 1962b, 1966) et Stekke 1951. Nous remercions vivement l'historien René Wilkin de nous avoir offert le résultat de son fastidieux travail de transcription du recensement de 1815.

⁵³ Dans les travaux, citons, par exemple : DE THEUX 1871-1872 (sur les chanoines de Saint-Lambert) ; DE BORMAN 1899 (sur les échevins) ; DE BORMAN 1889a (sur les avocats) ; MOREAU 1978 (sur les bourgmestres) ; DE MOFFARTS 2005, 2010 (sur les commissaires ; on attend les tomes 3 et 4 avec impatience) ; et tous les travaux de généalogie qui, souvent par petites touches, apportent de précieux renseignements.

La rencontre des habitants des demeures patriciennes liégeoises a été favorisée par une autre rencontre. Nous exprimons notre plus profonde gratitude à Stanislas de Moffarts d'Houchenée (SBL) pour avoir partagé sa riche bibliothèque et nous avoir profusément offert ses précieuses connaissances.

Le DIAL (Dictionnaire informatisé des artistes liégeois), recherche malheureusement inédite qui collationne de multiples références archivistiques, nous a apporté quelques informations sur les personnages œuvrant dans la construction au XVIII^e siècle. Un grand merci à André Gob (ULg) et Pierre-Yves Kairis (IRPA) de nous en avoir autorisé et facilité l'accès.

démarche s'inscrivent les travaux colossaux de Théodore Gobert (1853-1933)⁵⁴ et ceux de Gustave Ruhl (1856-1929)⁵⁵. Tous deux tentent de reconstruire les siècles précédents et de figer ainsi un état patrimonial en train de changer profondément sous leurs yeux. En 1974, l'*Inventaire du Patrimoine monumental* de la ville de Liège, conduit sous la direction de l'historien Jacques Stiennon (1920-2012), fixe la mémoire d'un ensemble en train de se fragmenter⁵⁶. Il recense une septantaine de demeures patriciennes à entrée cochère, dont certaines n'ont pas survécu aux quarante dernières années. Conjointement, les études menées durant cette décennie se sont montrées particulièrement enrichissantes pour notre propos, en ce que le XVIII^e siècle s'est trouvé au cœur de la préoccupation⁵⁷. La période d'entre deux guerres a été aussi riche en recherches sur l'architecture de la principauté⁵⁸, et il faut souligner l'étude fondamentale de Renée Doize sur *L'architecture civile d'inspiration française à la fin du XVI^e et au XVIII^e siècle dans la principauté de Liège* et les recherches de Joseph de Bochgrave d'Altena sur les décors intérieurs mosans. Il faut encore relever, depuis quelques dix années, l'apport inestimable de l'archéologie du bâtiment qui, couplée aux études historiques et archéométriques, assure une meilleure

⁵⁴ *Liège à travers les âges*, 1924-1929, en 6 volumes, et sa réédition remarquablement illustrée, 1975-1978 (deuxième grande période de démolitions), en 12 volumes, restent — malgré les nombreuses erreurs, lacunes et interprétations abusives, touchant davantage les siècles antérieurs au XVIII^e siècle — un travail irremplaçable.

⁵⁵ Gustave Ruhl a photographié la ville de Liège et légué à l'Université de Liège plus de 2000 photographies et de nombreuses cartes postales. Il est aussi l'auteur de notes et d'une maquette d'une partie de la Cité, dans son état en 1730. Elle est conservée à la Salle des manuscrits de l'Université de Liège et fait actuellement l'objet d'une modélisation 3D par le Centre d'archéométrie et le Centre de géomatique de l'ULg. RUHL 1910 ; ID. 1912 ; DEWEZ & LAVOYE 1950 (sur les travaux de Ruhl). Voir aussi le récent mémoire en histoire de l'art et archéologie, orientation archéométrie, de Michelle Pfeiffer, sous la direction de Patrick Hoffsummer : *Approche critique de 'La noble Cité de Liège en 1730' à travers l'étude du collège des Jésuites en Ile. Évaluation par application d'un outil archéomatique*, ULg, 2011 (inédit).

⁵⁶ IPM 3/1974 (sur la ville de Liège). L'*Inventaire* a été remodelé, complété et informatisé en 2004 : *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Liège*, DGATLP. Ces deux inventaires ont été le point de départ de notre catalogue.

⁵⁷ Nous soulignons particulièrement les études de Marylène Laffineur-Crépin et d'Albert Lemeunier ; quelques années plus tard, celles de Marie-Christine Mersch, Marc Bouchat, Xavier Folville, Patrick Hoffsummer, Philippe Stiennon... ; sans oublier les très productifs Berthe Lhoist-Colman, Pierre Colman, Richard Forgeur et René Jans ; pour ne citer que ces quelques chercheurs.

⁵⁸ Notons les travaux de François Boniver et d'Albert Puters, tous deux occupés à réaliser un classement stylistique de l'architecture liégeoise. S'ils ont excessivement appliqués les goûts français, liés à la succession des rois, sur notre territoire, leurs ouvrages permettent toutefois de se former à une chronologie relative de l'architecture. De plus, ils constituent de beaux catalogues d'édifices dont beaucoup ont disparus aujourd'hui.

connaissance de l'architecture de l'habitation liégeoise, et partant une meilleure protection⁵⁹.

Nous avons aussi largement profité du regain d'intérêt international de ces dernières décennies pour la théorie architecturale de l'Ancien Régime, ainsi que pour le sujet de la distribution⁶⁰. Une plus grande accessibilité des sources théoriques depuis quelque dix ans mérite aussi d'être notée⁶¹.

Organisation de la thèse

Avant de mettre en scène la demeure patricienne, le territoire du XVIII^e siècle dans lequel elle s'inscrit — le décor — sera examiné dans une première partie. Quelques clefs de lecture seront données pour appréhender le terrain *intra muros*. Il s'agira aussi d'observer rapidement comment la ville s'est formée, développée et structurée pour parvenir au tissu urbain du XVIII^e siècle, dont la parcelle constitue un des éléments premier de la construction. La paroisse, division administrative majeure de la ville de l'Ancien Régime, sur laquelle nous avons structuré le catalogue, retiendra aussi notre attention. Enfin, nous regarderons la ville se réveiller après 1691 : ce qu'elle projette, ce qu'elle réalise, ce qu'elle abandonne.

⁵⁹ Sur le lien important qui existe entre l'archéologie du bâtiment et l'histoire de l'architecture, voir par exemple CORTEMBOS 1998 ; REVEYRON 2004.

⁶⁰ Menée en France à partir des années 1980, une recherche d'ampleur a contribué à une meilleure connaissance de la distribution intérieure des grandes demeures françaises de l'Ancien Régime. Cette « nouvelle lecture distributive » n'est qu'un des aspects d'un profond renouvellement de l'histoire de l'architecture française. MIGNOT 2004, p. 3-12.

Il suffit de voir le nombre de thèses fraîchement publiées ou en cours sur le sujet pour s'assurer de la pérennité du phénomène. Citons, entre autres exemples, les thèses de : Jean-François CABESTAN, *L'architecture domestique à Paris au XVIII^e siècle, distribution et innovation* (1998), publiée en 2004 ; Katia FREY, *La maison de campagne, programme idiomatique et universel de l'architecture européenne, du règne de Louis XV à la Monarchie de Juillet* (2002) ; et les thèses en cours de Claire OLLAGNIER, *Du pavillon d'agrément au pavillon d'habitation : petites maisons suburbaines françaises au XVIII^e siècle* et Cécile LESTIENNE, *Le temple de Comus. Naissance et évolution de la salle à manger dans l'architecture française (XVII^e - XIX^e siècles)*. On peut encore relever des approches nouvelles de l'architecture, relevant par exemple de l'histoire matérielle. L'étude de Natacha Coquery sur l'hôtel aristocratique comme « lieu d'échange, objet de marché », à Paris au XVIII^e siècle est à ce titre une remarquable démonstration. COQUERY 1998 ; ou encore les actes du colloque international, *Nouvelles approches concernant la culture de l'habitat*, organisé par BEATENS & BLONDÉ 1990.

⁶¹ De nombreux ouvrages ont été mis en ligne ces dix dernières années dans différentes institutions européennes : BNF (Gallica), INHA, CESR de Tours, Université d'Heidelberg, de Zürich, etc. On trouve à Liège deux très beaux fonds d'ouvrages anciens : le fonds Maquet, de la bibliothèque de l'Académie des Beaux-Arts, et le fonds ancien de la bibliothèque de l'Université de Liège, soit plusieurs centaines de livres.

La deuxième partie de notre recherche s'ouvre sur une question : comment désigner les riches demeures urbaines bâties pour les plus grands, du XV^e au XIX^e siècle, voire encore au XX^e siècle ? Si l'on s'en réfère à l'usage courant actuel, le mot *hôtel* vient naturellement à l'esprit. À l'époque qui nous intéresse, nous constaterons que le terme ne recouvre pas l'ensemble de l'univers étudié. L'expression *demeure patricienne* paraît plus appropriée. En effet, elle enveloppe une plus large palette d'habitations, toutes édifiées pour la couche sociale considérée alors comme supérieure. La réalité bâtie patricienne revêt effectivement diverses formes à Liège, se déclinant dans la littérature et dans l'usage sous les termes de *maison* et d'*hôtel*. Les distinctions à apporter entre les diverses demeures apparaîtront mieux à la lumière de l'exemple français, avant d'aborder la réalité liégeoise, dans le langage puis sur le terrain. Derrière les mots employés, nous découvrirons les habitants de ces demeures, et partant, ce que recouvre la notion de patriciat.

Dans la troisième partie, l'architecture des demeures sera envisagée dans son rapport avec la ville. Après une rapide découverte des paroisses de la Cité, nous observerons de quelle façon les demeures étudiées s'y positionnent. Sachant que la situation de sa propre maison ne résulte pas toujours d'un choix posé, nous verrons comment les occupants s'offrent des alternatives dans la disposition générale de leur demeure. Une approche rapide de trois aspects matériels de la demeure permettra d'affiner le regard sur la conception architecturale et les choix ou les goûts posés au XVIII^e siècle par le patriciat : nous rencontrerons d'abord les concepteurs et les constructeurs qui œuvrent sur le terrain ; ensuite nous aborderons les matériaux et les techniques à leur disposition ; enfin nous donnerons un petit aperçu des architectures des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles dont hérite le XVIII^e siècle.

La quatrième partie offrira de pénétrer dans la demeure. De la même manière qu'a été approfondi l'emploi des termes *hôtel* et *maison*, il conviendra d'examiner les noms donnés aux lieux de l'habitation. Le choix des mots correspond en effet toujours, même à des degrés infimes, à des usages propres au territoire étudié. Outre une meilleure compréhension des fonctions attribuées aux espaces de la demeure, la terminologie de l'habitation permet encore d'observer des changements dans la société liégeoise de l'Ancien Régime. L'approche de la configuration de la maison d'habitation « commune » permettra de mieux de comprendre de quelle façon la maison patricienne

s'en distingue. Il y a effectivement des espaces qui sont propres à cette dernière. On observe également des choix de vocabulaire différents. Après avoir évoqué chaque espace de l'habitation, elle sera recomposée dans son organisation générale, à travers quelques exemples choisis.

Aborder des questions d'organisation intérieure de la demeure patricienne impose d'examiner ce que recouvre la notion de *distribution*. En effet, cet art — français par excellence — d'organiser et de définir les espaces de vie de l'habitation s'est diffusé à travers l'Europe des Lumières, montrant partout des empreintes de son passage. Avant d'observer les éventuelles traces qu'elle a laissées dans la composition des demeures liégeoises, il est important de comprendre toute l'ampleur du phénomène français. Après avoir réalisé un survol de la présence de cette préoccupation dans les traités d'architecture et albums de planches, il conviendra de se pencher sur le processus de formation de l'« hôtel classique français », à partir du logis seigneurial médiéval, et de suivre son évolution jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La question du lien intime entre la distribution et la décoration clôturera le chapitre.

Nous terminerons sur la confrontation entre la pratique liégeoise et la théorie française et nous observerons de quelle manière les préceptes théoriques ont imprégné l'architecture de la Cité, et particulièrement l'organisation intérieure de ses demeures, ou au contraire, les traditions auxquelles Liège s'est attachée. Le chapitre s'achèvera sur la perspective d'une recherche à mener : la diffusion des traités d'architecture à Liège.